

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

Bulletin Municipal

N° 224

JANVIER 2024

SOMMAIRE :

- ✓ BILAN POPULATION 2023
- ✓ RAMASSAGE ORDURES MENAGERES
- ✓ DISTRIBUTION DES SACS DE TRI
- ✓ ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE
- ✓ FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE POUR TRAVAUX du 1.02.2024 au 12.02.2024
- ✓ INSCRIPTION A L'ECOLE (périscolaire, service civique)
- ✓ YOGA
- ✓ NATURE PROPRE
- ✓ CABANE A INSECTES
- ✓ ETAT CIVIL :
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les évènements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.
Merci de nous faire connaitre vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE
- ✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024



Place de l'Eglise(cartes ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



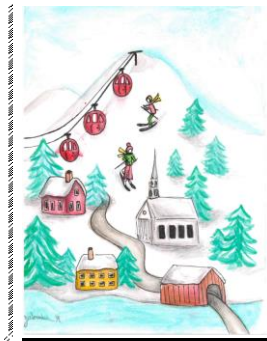
Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs



CEREMONIE DES VŒUX

Mercredi 31 janvier 2024
Centre Culturel
A partir de 18h

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Adresse internet de la Mairie : mairiearn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78

BILAN POPULATION 2023

Naissances : 5	Décès : 2
Mariage : 1	PACS : 2
Départs : 29 habitants	Arrivées : 32 habitants

Soit une population de 568 habitants selon les chiffres retenus par l'INSEE au 01.01.2024

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

Face à un contexte national difficile pour les services publics des déchets, et afin de *minimiser l'augmentation* de coût du service, des décisions ont été prises par la Communauté de Communes Mad et Moselle avec effet au 1^{er} janvier 2024 (date du nouveau marché):

- Passage à une collecte ordures ménagères (bacs verts) tous les 15 jours (selon calendrier)
Le nombre de collectes maximum passe à 26 par an. Le seuil minimum est porté à 12 levées de bac par an (seuil au-delà duquel les levées supplémentaires sont facturées).
- Maintien de la collecte des sacs jaunes tous les 15 jours (selon calendrier)
- Fin de la distribution des sacs jaunes en porte à porte par la ComCom. Sacs disponibles en Mairie.
- Mise en place de nouveaux flux en déchèterie : REP PMCB (filière des déchets dangereux des ménages, déchets de chantier).
- Vente de composteurs individuels au prix de 50 € (un par foyer, prix de revient pour la comcom : 100€) pour couvrir l'obligation de mise en place de tri à la source des biodéchets.
- Facturation trimestrielle (3 factures d'acompte + 1 facture de solde sur levées comptabilisées).
- Les personnes ayant une difficulté quelconque avec ce nouveau mode de fonctionnement peuvent se rapprocher des services de la comcom qui analyseront et répondront à toutes les problématiques.

Communiqué de la Communauté de Communes :

Le calcul de la redevance incitative prend en compte, pour les résidences principales, le nombre de personnes dans le foyer, le volume du bac et le nombre de levées. A compter du 1^{er} janvier 2024, le seuil minimum de collecte facturable est de 12 levées sur 26 collectes potentielles. Aujourd'hui sur le territoire de Mad & Moselle, la moitié des foyers sortent déjà leur bac d'ordures ménagères une fois par mois ou moins à la collecte, de par leurs efforts de tri de qualité ou leur mode de consommation.

A titre d'exemple pour 2024, un foyer de 2 personnes avec un bac 120 litres présentant son bac à la collecte une fois par mois aura une redevance annuelle de 183.80 €. Le même foyer de 2 personnes qui souhaite présenter son bac à la collecte tous les 15 jours aura une redevance annuelle de 274.80 €. Ces tarifs restent néanmoins raisonnables par rapport à des territoires voisins.

Ces dispositions seront revues à partir du 1^{er} janvier 2025.

DISTRIBUTION SACS DE TRI

Près de 400 rouleaux de sacs de tri (jaunes) ont été distribués en porte à porte par les élus et ouvriers communaux sur le village d'Arnaville. En cas de besoin vous pouvez également en retirer en mairie ou, dans l'impossibilité, les demander par mail ou de vive voix, ils vous seront livrés.

Ces sacs (dont le coût annuel pour la comcom, compris entre 50 000€ et 60 000€, est répercuté sur vos redevances) ne sont destinés qu'à recevoir le tri. Si vous jugez en avoir trop reçu vous pouvez les ramener en mairie ou les donner à vos voisins mais en aucun cas les utiliser dans un autre but.

ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Une étude des demandes communales par la commission interministérielle pourra se faire après la production du rapport sur la sécheresse 2023 qui sera établi par Météo France au cours du premier trimestre 2024.

Le Préfet de Meurthe et Moselle nous informe qu'il vous est possible, dès à présent, de déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2023 auprès de la Mairie.

La reconnaissance sera conditionnée aux conclusions rendues par la commission interministérielle.

FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE POUR TRAVAUX

Des travaux de peinture vont être entrepris pour donner un coup de neuf au local de la bibliothèque. De ce fait, la salle devra être vidée de son contenant : livres, étagères, mobilier administratif ... Les travaux dureront une semaine. La bibliothèque sera fermée du 1^{er} février au 12 février 2024. Les bénévoles remercient les abonnés de leur compréhension.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE : RENTREE DE SEPTEMBRE 2024

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2024 se feront au fil de l'eau dès le mois de février. Les services de l'éducation nationale attendent les pré-listes le plus tôt possible mais il est toujours possible de s'inscrire jusqu'au jour de la rentrée ou en cours d'année en cas de déménagement. Des formulaires seront déposés chez les parents d'enfants nés en 2021. Une visite de l'école sera programmée avant la fin de l'année scolaire ou, dans l'impossibilité, sur rendez-vous. La liste des fournitures nécessaires sera fournie par les enseignants. A savoir que si l'enfant n'a pas acquis la propreté, les couches, lingettes, gants, sacs pour linge souillé ... sont à fournir par les familles. Nous vous incitons à travailler bien en amont sur ce sujet qui monopolise une grosse partie du temps de l'enseignante et de l'ATSEM (employée par la commune).

PERISCOLAIRE :

Les enfants sont accueillis au périscolaire le matin à partir de 7h30, entre midi et le soir jusqu'à 18h. Une pré-enquête sera réalisée pour connaître les intentions de fréquentation de ce service (surtout le matin et le soir) car il est contraint par un nombre minimal de 5 enfants en moyenne pour pouvoir perdurer.

SERVICE CIVIQUE :

Comme chaque année, l'école fera appel à des jeunes en service civique (18-25 ans) pour assister les enseignants au sein de la classe. Une très bonne expérience pour des jeunes étudiants en réflexion sur leur orientation et qui se donnent une année pour choisir. Renseignement possible auprès de la mairie.

ECOLE : CYCLE VELO

Avec la communauté de communes et M. Koenig (personnel encadrant et agréé par l'Éducation Nationale), les élèves de la classe de Mme Turi participent à un cycle vélo sur 4 séances. Cette activité aura lieu sur la Place des Fêtes. Les dates retenues sont : vendredi 26 janvier (après-midi entier), lundis 5, 12 et 19 février (matins), le 19 une sortie est organisée en fin de cycle.

COURS DE YOGA

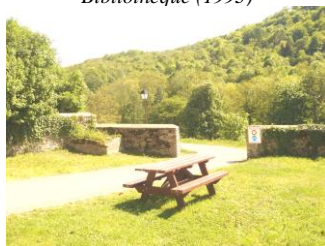
Mme Manon BAPTISTE, affiliée à la fédération française de hatha yoga en tant qu'élève professeur depuis 3 ans (la formation dure 4 ans) propose un cours mensuel de yoga traditionnel tout public (fait travailler le corps et apaise le mental). Chaque 1^{er} lundi du mois de 19h15 à 20h15.
Renseignements : Mail : manonbap@gmail.com Tél : 06 11 40 14 09

J'AIME LA NATURE PROPRE

Le samedi 16 mars 2023, l'Association de Chasse d'Arnaville (ACCA), représentée par son président Jean Jacques Royer vous appelle à une mobilisation pour nettoyer les abords et le village d'Arnaville. Cette journée est initiée par les 4 fédérations départementales des chasseurs de la Lorraine. Rendez-vous est donné à 9h à la stèle en bordure de Moselle (se munir de gants) où les secteurs seront répartis aux participants. La matinée se clôturera par un pot de l'amitié servi derrière le Centre Culturel (ou à l'intérieur selon le temps) offert par la municipalité et l'ACCA.
Contact J Jacques ROYER tel 06 21 56 68 33



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division(2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



réhabilitation école communale (2011) et périscolaire (2015)

CABANE A INSECTES



Une magnifique cabane à insectes a été mise en place derrière le Centre Culturel.

Elle a été réalisée et offerte à la Commune par Mr Christophe SCHECK, artisan (« l'Art du Service ») que nous remercions. D'une hauteur de 1.50 m, elle est garnie à la perfection. Oiseaux et insectes y trouveront leur bonheur.

Un très bel ouvrage qui révèle le talent de son réalisateur.

A respecter, bien sûr.

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire.**

Une attestation de recensement, **à conserver précieusement**, lui sera remise.

Pour l'année 2024 : il s'agit des jeunes nés en 2008 : BRAHIMI Maëlys, CUENIN Jules, ENGELDINGER Mathys, MORELLATO Lalie, SAINT-DIZIER Aude, SCHILS Océane, THIDRIC Manolo, WITZ Gabin

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

PREVISIONS POUR 2024

Année 2024	Animations	Organisateur
2 juin	Brocante	Association des fêtes
9 juin	Elections Européennes	
20 juillet	Fête Patronale : Bal Feu d'Artifice	Association des fêtes
21 juillet	Fête Patronale	Association des fêtes
20 Octobre	Repas des Anciens	CCAS
Octobre	Exposition peinture	ARTS NAVILLE
30 novembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
14 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers

Ces dates sont susceptibles d'évoluer et d'être complétées.



2023 :Nouvelle Mairie

En cours:

Extension cimetière.
Parking du Pallon

